



# Interventions amiante en sous-section 4 - Opérateur de chantier - Formation recyclage



## Durée

7 heures

1 jour



## Prérequis

- Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité délivrée lors de la formation précédente.
- Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail.
- Français lu, parlé.



## Public concerné

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire d'intervention, élaboré par l'encadrant technique.



## Validité

3 ans



## Effectif maximum

8 personnes



## Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur formé et qualifié à la pédagogie et à la maîtrise du risque amiante suivant les processus internes DEKRA.



## Moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation sur plateforme-pédagogique.



## Modalités d'évaluations

Epreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances.

Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétence validant les acquis

## Objectifs

- Mettre à jour les connaissances et compétences des opérateurs de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4.
- Renouveler son attestation de compétence d'opérateur de chantier lors d'interventions sur ou à proximité de matériaux ou d'équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante (dites interventions amiante sous-section 4).

## Programme

### REX et partage de bonnes pratiques

- Attentes des stagiaires et retours d'expérience des stagiaires sur les situations rencontrées depuis la dernière formation
- Identification commune des points sensibles à traiter

### Rappels théoriques et pratiques suivants les points sensibles identifiés avec les stagiaires

### Présentation des évolutions réglementaires, des meilleurs pratiques et des évolutions techniques en vigueur depuis 3 ans

## Le + DEKRA



## Interventions amiante en sous-section 4 - Opérateur de chantier - Formation recyclage

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations



### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

La formation à la " Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier (interventions de sous-section 4)" est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS6417.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » :  
<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>